



4775 - Une chrétienne désireuse de se convertir à l'Islam parce qu'amoureuse d'un musulman, mais mariée à un ivrogne mécréant

question

J'ai commencé l'étude de l'Islam il y a quelques mois. Je possède un Coran que je m'emploie à lire. J'avoue que je suis en train de le comparer aux Evangiles. Je suis presque prête à me convertir à l'Islam. Mais je suis confrontée à deux grands problèmes :

Premièrement, je suis mariée à un ivrogne chrétien qui en plus est désœuvré actuellement. Quand il devient ivre, il ne me plaît plus. J'ai cessé de boire depuis des années. Mon père était un grand buveur de vin comme mon mari. Quant à celui-ci, je l'aime encore. Car quand il est en pleine possession de ses facultés mentales, il est le meilleur et le plus généreux homme qui soit et il répond à toutes les sollicitations de sa famille et de ses amis. Nous avons deux enfants, et ils s'inquiètent beaucoup à cause de sa consommation excessive du vin. Si je le quitte maintenant, il s'enlisera et ne pourra pas s'en sortir tout seul. Il ne pourrait pas compter sur lui-même et je ne sais pas ce que j'ai à faire..

Deuxièmement, j'ai un ami musulman plus jeune que moi. Nous nous sommes connus depuis deux ans et je commence à l'aimer.

Mais le problème est qu'il est marié et père de deux enfants en plus du fait qu'il est beaucoup plus jeune que moi et qu'il est l'ami de mon mari comme je suis l'amie de sa femme. Je ne lui ai jamais expliqué clairement mon sentiment à son égard, mais je rêve de ce qui pourrait arriver. Je sais que c'est une erreur et je ne suis pas la femme qui pourrait abandonner son mari pour un autre homme. Pourtant je suis privée du bonheur conjugal depuis 6 ans bien que vivante encore. Je voudrais bien me convertir à l'Islam, Mais je crains que l'attitude de mon ami à mon égard change après ma conversion. En effet, nous échangeons des visites et parlons de tout, de la religion au commerce. Je ne voudrais pas perdre son amitié. C'est un musulman très attaché à sa religion.

la réponse favorite



Louange à Allah.

Vous avez sans doute acquis une forte conviction fondée sur une étude comparative du Coran et des Evangiles. C'est pourquoi nous ne croyons pas que vous ayez besoin d'être convaincue davantage. Mais le problème que vous avez évoqué concerne le pas suivant, c'est-à-dire l'adhésion effective à l'Islam et l'adoption d'un mode de vie islamique. Nous ne pensons pas qu'il y ait de véritable obstacles vous empêchant d'aller de l'avant dans le sens du pas à franchir. Laissez-nous discuter chacun des deux problèmes à part.

Premier problème : quelle serait votre attitude à l'égard de votre mari ivrogne après votre conversion ?

Du point de vue de la loi islamique, le seul fait d'embrasser l'Islam marque le début de votre entrée en période de viduité qui est un temps d'attente.

L'Imam Malick (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : **Pour nous, quand une femme se convertit à l'Islam alors que son mari reste mécréant, elle observe immédiatement un délai de viduité . Si son mari se convertit avant la fin de ce délai, leur mariage continue. Autrement, elle devient libre par rapport à lui..**

Chafii dit : **Si l'un des époux se convertit à l'Islam avant la consommation du mariage, la conversion entraîne une séparation immédiate. Si la conversion intervient après la consommation du mariage, la séparation ne sera effective qu'après l'écoulement de trois menstrues pour la femme en âge de les subir ou trois mois pour la ménopausée. Si l'autre époux, se convertit avant la fin du délai de viduité, leur union est maintenue.** Voir Tabyin al-haqāiq, sharh kanz ad-daqaïq, tome 2, chapitre : le mariage du mécréant.

Ceci s'explique par le fait qu'une musulmane n'est absolument pas autorisée à se lier par le mariage à un mécréant . Car l'Islam doit prendre le dessus et non l'inverse. Convertissez-vous à l'Islam et invitez le à en faire de même. S'il n'exécute, Allah soit loué. Cela pourrait entraîner son abandon du vin. S'il refuse de se convertir jusqu'à la fin du délai de viduité, quittez-le. Ce qui serait d'autant plus justifié que son état n'est guère satisfaisant et que son ivresse permanente



vous fatigue et agace vos enfants et que la vie avec lui devient si insupportable qu'on ne regretterait pas de se séparer de lui.

Allah vous le remplacera par un autre meilleur. Son incapacité de gérer ses affaires est de sa faute. C'est bien lui qui s'est délibérément mis dans cet état. Si la séparation survenait et qu'il s'enlissait, il serait obligé de méditer sur sa propre situation. Ce qui pourrait l'influencer et le ramener à sa femme et ses enfants.

Quant au deuxième problème, il est vraiment dangereux. Car il implique une relation religieusement incorrecte liant un homme à une femme étrangère et qui s'exprime à travers des conversations libres s'étendant à différents domaines. Cette réalité injuste en a impliqué une autre non moins injuste, à savoir l'amour d'un étranger, la crainte de le perdre et la comparaison entre le maintien de la relation (prohibée et la conversion à l'Islam). Pourtant, le maintien de cette libre relation comporte des préjudices tandis que la conversion à l'Islam est une obligation qui entraîne le bonheur ici-bas et la protection dans l'eau-delà contre le feu de l'enfer.

En outre, nous nous étonnons toujours du fait que malgré l'attachement du musulman en question à sa religion- comme vous le dites- il accepte d'entretenir avec vous cette relation qui vous fait dire qu'il est votre ami.

Votre devoir est de hâter votre conversion à l'Islam et de conseiller à cette personne de manière appropriée en lui envoyant un conseil honnête et claire par courrier électronique, par exemple. Soyez sûre que si vous vous convertissez, Allah vous aménagera une issue heureuse et procurera des provisions à partir de sources que vous ne pourriez pas soupçonner. Essayez de satisfaire votre Maître, Il vous agréera et fera en sorte que les gens soient satisfaits de vous.

Puisse Allah nous assister tous à faire ce qu'Il aime et agréé.